

MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Ouverture de la 2^{ème} conférence franco-allemande <u>sur l'économie numérique</u>

Intervention de Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances

Berlin

Mardi 13 décembre 2016

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN

01 53 18 41 13



Monsieur le Ministre, Mesdames, Monsieur, les Secrétaires d'Etat, Mesdames et Messieurs,

Un an après la première conférence numérique franco-allemande qui s'est tenue à Paris, je tiens à te remercier, Sigmar, de nous accueillir pour la deuxième édition aujourd'hui à Berlin. A travers la reconduction de cette démarche, nous adressons ensemble aux acteurs de nos deux pays un message de continuité de nos efforts communs et de notre coopération pour la transformation numérique de nos économies, coopération que cette conférence permettra encore de renforcer.

L'année dernière à Paris, nous avions fait ensemble un double constat. Le premier, c'est que l'Europe n'avait pas su concrétiser l'objectif fixé en 2000 dans la stratégie de Lisbonne de devenir « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici 2010 ». Le second, c'est que l'Europe avait pris du retard dans le développement de l'économie numérique. Il n'y a pourtant aucune fatalité dans ce constat mais bien un appel à l'action. Si elle s'en donne les moyens et la volonté, l'Europe dispose de tous les atouts pour redevenir le continent leader en matière de numérique.

Le Gouvernement français s'est donné les moyens d'une ambition renouvelée en matière de numérique au cours des dernières années, en accélérant le déploiement du très haut débit dans notre pays et en adoptant en octobre 2016 une loi pour une République numérique. Cette loi porteuse d'un souffle de transparence, d'ouverture et d'innovation jette les bases pour garantir sur le long terme la confiance dans l'économie numérique.

Mais c'est bien au niveau européen qu'il faut agir pour saisir la chance formidable que représente la révolution numérique. Et c'est bien entendu aussi ensemble, la France et l'Allemagne, que nous devons y contribuer.

Notre action doit ainsi selon moi s'articuler autour de trois axes : le développement d'une véritable industrie européenne du numérique (I) ; l'accélération et l'accompagnement de la transformation numérique de l'industrie européenne (II) ; et l'assurance que cette évolution profite à l'ensemble de notre économie (III).

I. Premier axe : développer une véritable industrie européenne du numérique

Le numérique ne peut pas être considéré comme un secteur économique parmi d'autres : il représente un enjeu transversal touchant à l'ensemble des secteurs de l'économie et des processus productifs. Il est donc vital que l'Europe dispose d'une industrie numérique performante. La stratégie numérique européenne doit achever le marché unique numérique mais aussi développer l'offre européenne afin de permettre à l'Europe de retrouver sa maîtrise sur les technologies d'avenir. Car créer un marché unique et accessible aux entreprises, c'est bien ; mais faire en sorte que ces entreprises soient aussi et même surtout européennes, c'est mieux.

Pour cela, l'Europe doit demeurer une alliée dans la construction de cette offre. Les barrières à l'entrée dans le secteur du numérique sont encore trop importantes. Nous devons garantir un environnement favorable au développement des startups européennes. J'appelle dans ce cadre la Commission à formuler des propositions concrètes afin de prendre en compte le pouvoir de marché parfois dominant des grandes plateformes.

Seul le prononcé fait foi 2



La France et l'Allemagne y contribuent activement par une collaboration renforcée dans plusieurs technologies clés: la nanoélectronique, le calcul haute performance, l'intelligence artificielle, le logiciel libre, mais aussi celui de la cybersécurité afin de garantir la confiance de nos citoyens et de nos entreprises dans le numérique. La création d'un label franco-allemand pour la sécurité des solutions de *cloud computing* permettra ainsi de renforcer la confiance des entreprises, notamment des PME, dans l'utilisation de ces solutions. Un accord a été signé hier entre le BSI et l'ANSSI afin d'approfondir encore cette coopération. Je m'en félicite.

Il est essentiel par ailleurs que se développe en Europe une économie de la donnée. A travers la loi pour une République numérique, la France a engagé un mouvement ambitieux en faveur de l'ouverture et de l'accessibilité des données, au-delà des seules données du secteur public. Pour permettre le développement d'une industrie européenne du numérique, il faut enfin favoriser le développement des start-up du numérique et améliorer leur financement. C'est le rôle en France de la «French Tech» dont la déclinaison berlinoise, le «French Tech Hub Berlin», a été inaugurée début novembre. Et c'est ce rapprochement des écosystèmes français et allemand, que j'appelle de mes vœux, qui permettra de donner la visibilité indispensable à ces entreprises en croissance.

Ce rapprochement, il doit aussi s'intensifier encore en matière de fonds d'investissements transfrontaliers, comme cela avait été initié l'an dernier avec l'investissement commun dans le fonds Partech Growth. Plus généralement, la création de fonds paneuropéens de taille suffisante est une réponse indispensable. Là aussi la France et l'Allemagne doivent être leaders. Comme l'a évoqué Sigmar, je soutiens l'idée de la création d'un fonds commun de 1 milliard d'euros pour soutenir ces efforts de financement.

II. Deuxième axe : accélérer la transformation numérique de l'industrie européenne

La transformation numérique de nos économies est une opportunité pour l'industrie européenne de reprendre toute sa place dans la compétition mondiale. Là aussi la coopération franco-allemande doit jouer tout son rôle de moteur pour l'Europe.

Nos plateformes industrielles, la Plateforme Industrie 4.0 et l'Alliance Industrie du Futur, ont adopté à cet effet un plan de coopération renforcé afin de maintenir et améliorer leurs rangs dans l'industrie mondiale. Cette coopération comprend un volet de recherche et de formation essentiel à travers la création de l'Académie franco-allemande pour l'Industrie du Futur. Ces réalisations concrètent doivent être encore amplifiées, par exemple en matière de normalisation ou de développement des compétences.

Face à la concurrence internationale accrue et au rattrapage technologique des pays émergents, le développement et la diffusion de technologies de production de pointe, et leur intégration dans un continuum numérique qui va du sous-traitant à l'usager final doivent constituer une priorité pour chaque entreprise. La transformation de l'industrie est enfin une opportunité sans précédent pour améliorer les organisations et les processus au sein de l'entreprise. L'anticipation de ces enjeux par nos entreprises constitue un facteur clé de compétitivité.

Nos pays possèdent des ressources technologiques et humaines pour relever ce défi! Cette ambition, nous devons aussi la porter au niveau européen. L'Union européenne a besoin d'une politique industrielle ambitieuse et renouvelée qui réponde aux enjeux prioritaires de l'industrie du futur. Je rajouterais, car je suis aussi ministre des Finances, qu'il est nécessaire que le Plan européen d'investissement soutienne les initiatives des banques nationales de développement afin d'aider au financement des investissements liés à la transition numérique dans les PME et les entreprises de taille intermédiaire.

Seul le prononcé fait foi 3



III. <u>Troisième axe : assurer la transformation numérique de toute l'économie et de toutes les entreprises</u>

Mais la révolution numérique qui est en cours ne va pas toucher seulement le tissu industriel. Elle va modifier profondément l'ensemble de l'économie, en touchant aussi bien le secteur des services que le service public lui-même. La transformation du numérique doit aujourd'hui être une priorité pour chaque entreprise.

La France conduit depuis plusieurs années, dans le cadre de sa stratégie numérique, des actions en soutien à la transformation numérique des PME. Je pense notamment au Programme Transition numérique qui associe secteur public et privé pour sensibiliser les entreprises aux enjeux du numérique ou au Programme phare Industrie du futur qui accompagne les PMI dans leur transformation vers l'industrie du futur et qui sera réabondée dans le cadre du PIA 3.

Sur impulsion du Président de la République, le gouvernement présentera en début d'année prochaine un plan d'accompagnement de la transition numérique de nos PME. Nous moderniserons notamment le programme Transition numérique en associant, conformément aux recommandations du CNNum de nouveaux réseaux d'acteurs. Nous mènerons également avec les régions volontaires une action pilote relative à la mise en place de chèques numériques qui permettront de contribuer au financement de premiers projets de modernisation numérique via les fonds structurels européens.

Un autre enjeu de la transition numérique est celui de la formation de la main d'œuvre aux nouvelles technologies. Il s'agit d'une opportunité majeure pour l'amélioration du marché du travail mais aussi pour l'insertion professionnelle de tous, et notamment des publics éloignés de l'emploi. C'est l'ambition qui a été au cœur du lancement de la Grande Ecole du Numérique en France et qui doit être prolongée à tous les échelons de l'enseignement supérieur, du bac au doctorat, pour répondre aux besoins croissants du secteur numérique en Europe.

*

Je voudrais conclure en me félicitant de ce que la présidence allemande du G20 ait fait de la transformation numérique de l'économie mondiale l'une de ses priorités pour 2017. Vous pouvez compter sur le plein soutien de la France pour mettre en avant notre vision et nos valeurs partagées, afin que la transformation numérique de nos économies profite à l'ensemble des citoyens.

Mesdames et Messieurs, la France et l'Allemagne ont beaucoup à partager, comme l'ont montré les groupes de travail ce matin, pour que l'Europe soit de nouveau le lieu de toutes les innovations et de la croissance de demain. Nous continuerons ce travail entre nos deux pays au service de tous les acteurs économiques et de nos concitoyens.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi 4